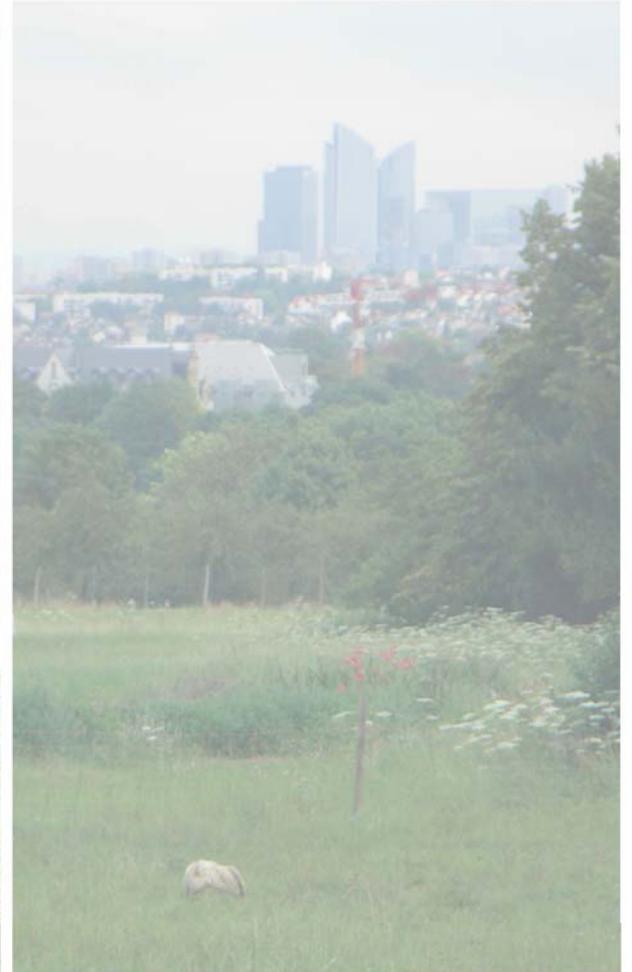




Parc Naturel Urbain de Rueil-Malmaison



Réunion de présentation – octobre 2013



Genèse saison 1



1964 Décision relative au bouclage de l'autoroute A86 à ciel ouvert. Une bande de terrain de 200 mètres de large est réservée sur le tracé à Rueil entre la plaine et les hauteurs boisées.

1992 : Projet de l'A86 est modifié, il devient souterrain et passe sous la plaine de Closeaux, le vallon des Gallicourts et la forêt de St Cucufa.

1995 : Le terme de coulée verte à Rueil pour le vallon des Gallicourts apparaît dans le Schéma Directeur Régional d'Île de France (SDRIF) à côté de la Forêt Domaniale de la Malmaison, du parc de la Malmaison et de zone d'habitation de qualité.

Mai 2001: Le vallon des Gallicourts est retenu pour devenir un Espace Naturel Sensible.

Genèse saison 2



2001: Patrick OLLIER, Maire de Rueil-Malmaison depuis le 19 Mars lance l'appellation Parc Naturel Urbain.

2004 : La convention de partenariat créant le premier Parc naturel Urbain de France est signée le 16 octobre avec Nicolas SARKOZY, Président du Conseil général, et les partenaires.

2006 : Accord des parties sur la charte de gestion.

2008 : Parution du cahier de prescriptions architecturales et paysagères sur le périmètre du PNU et plan de gestion différenciée des Gallicourts.

Les modalités de fonctionnement



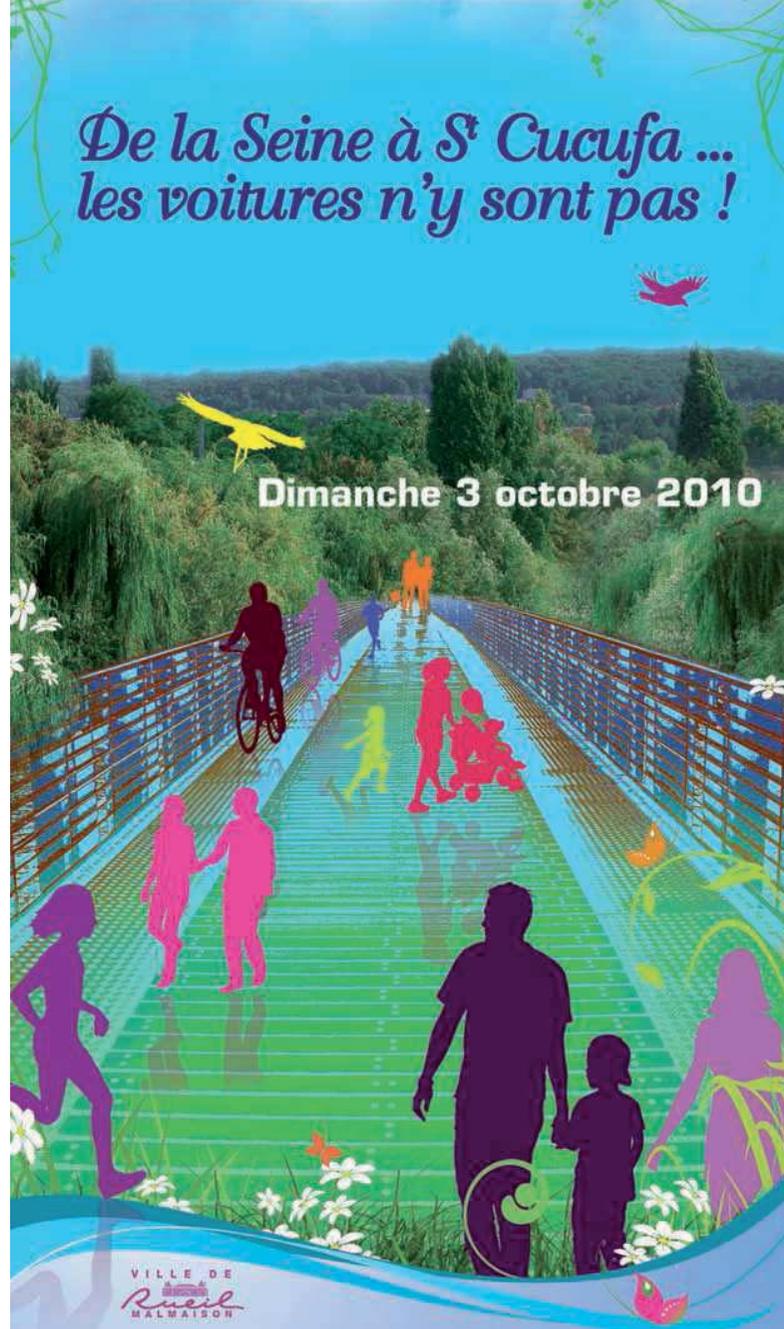
Constitution d'un comité de pilotage avec les acteurs concernés : 3 villes, CG92, ONF, VNF et Agence régionale des espaces verts. Description d'un périmètre pris en compte dans le PNU dont 530 hectares sur la ville de Rueil (avec espace vert et zones habitées).

- **Groupe de pilotage politique : les Maires et le Vice-Président du Conseil Général accompagnés des partenaires**
- **4 groupes de travail techniques :**
 - Nature et paysage**
 - Culture et histoire**
 - Urbanisme et développement local**
 - Communication et sensibilisation à l'environnement**



De la Seine à S^t Cucufa ... les voitures n'y sont pas !

Dimanche 3 octobre 2010

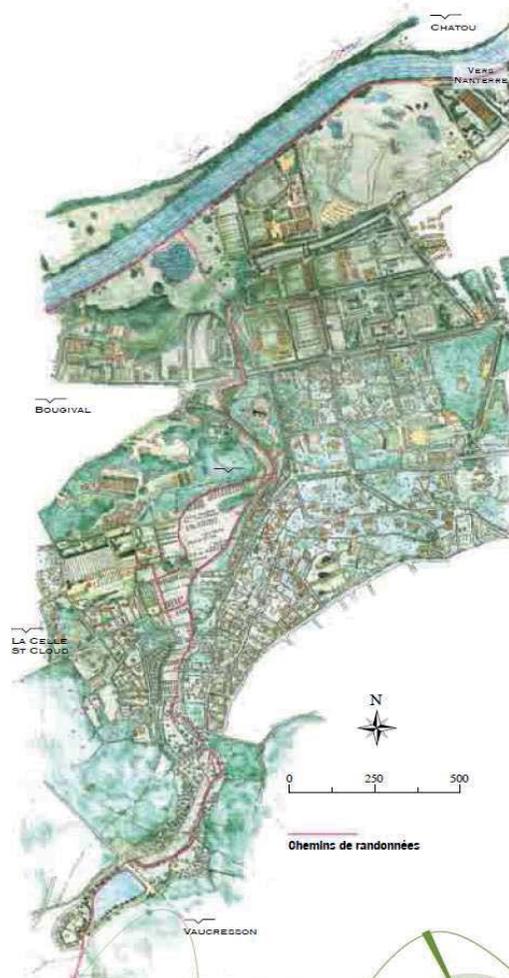


- **10h** : parcours sportif et découverte de la biodiversité
- **11h30** : inauguration de la passerelle des Gallicourts et ouverture au public de la Plaine des Closeaux
- **À partir de 12h** : pique-nique, spectacles de rapaces en vol, animations, jeux...

Au niveau du 312 avenue Napoléon Bonaparte / Échangeur A86



Vous entrez dans l'aire protégée du Parc Naturel Urbain (PNU)



Le **Parc Naturel Urbain** est un aménagement qui concerne un site de 1080 hectares sur le territoire des communes de Rueil-Malmaison, Garches, Saint-Cloud et Vaucresson. Le PNU a été créé en 2004 à l'initiative de la Ville de Rueil-Malmaison en partenariat avec le Conseil général des Hauts-de-Seine.

Ce parc est situé dans une aire à haute valeur **écologique et paysagère**. Des espaces naturels sensibles protégés représentent le cœur de l'aménagement autour duquel l'urbanisme, marqué par un habitat peu dense, à l'architecture de qualité et une forte dominante végétale, est soumis à des contraintes très fortes visant à préserver la nature et limiter les constructions.

A Rueil-Malmaison, le Parc Naturel Urbain s'étend sur une superficie de 740 hectares qui comprend **le vallon des Gallicourts, la Forêt domaniale de la Malmaison, les parcs et château de la Malmaison, le parc de Bois-Préau, la plaine des Closeaux et les rives de la Seine**.

Son ouverture au Sud, vers la Forêt de Fausses-Reposes par Vaucresson, et au Nord vers la boucle Nord de la Seine par Nanterre, place le Parc Naturel Urbain dans l'esprit du **Grenelle de l'Environnement** et des **trames Vertes et Bleues de l'Île-de-France**.



Parc Naturel Urbain (PNU)

Le vallon des Gallicourts à la rencontre de deux écosystèmes, la friche et la forêt.

Installés sur d'anciens vergers colonisés par une nature spontanée, les parcelles et cheminements qui s'offrent à vous forment le cœur d'un laboratoire d'écologie en grandeur réelle.

Un plan de gestion différenciée, adapté aux cycles de vie des plantes et des animaux à chaque fois que cela est possible, permet à une flore et une faune toujours plus riches d'y prospérer. Un fragile équilibre est maintenu, qui protège des espaces de tranquillité pour les animaux et des espaces variés où les promeneurs sont aussi les bienvenus.

Au printemps de petites orchidées fleurissent sur les prairies fauchées tandis que les mésanges finissent de noircir leurs portées à l'abri des arbres creux conservés dans cet objectif. L'été voit s'épanouir les floraisons et les fleurs accueillent les insectes et les papillons redeviens nombreux alors que les petits rongeurs s'attardent sous les fruitiers en quête de graines. L'automne, le petit chemin qui sent la noisette renforce la nostalgie qui s'attache aux choses perdues, des chansons qui s'évanouissent. L'hiver arrive avec ses petits matins lumineux dès février et la floraison des premières primevères confirment bien le retour de la belle saison.

La symbiose, l'union fait la force !

La symbiose est une association à bénéfices réciproque de deux organismes incapables de vivre l'un sans l'autre. Cette parfaite adaptation explique l'accroissement de certains orchidées dans les prairies de fauche. Les sols, éclaircis et qui ne sont plus touchés par les pratiques agricoles, sont colonisés par des champignons qui aident la germination des orchidées puis envahissent leur tronc pour y produire des antibiotiques capables de les protéger contre les attaques des bactéries du sol. L'orchidée, végétal chlorophyllien, produit les matières sucres indispensables au développement du champignon.



Les mésanges

Un bosquet chargé de graines est visité par les mésanges selon des protocoles différents. La grosse mésange charbonnière avec ses 18 grammes en moyenne sera davantage présente sur plus gros des troncs ou sur les branches importantes alors que sa rivale en termes de territoire, la mésange légers avec ses 9 grammes, aura la possibilité de picorer les graines jusqu'au bout des branches les plus fines sans risque pour sa sécurité. Il sera plus aisé d'observer la mésange à longue queue dans les bosquets, à faible hauteur, puisqu'elle y construit un nid ovale camouflé de lichens et de mousses.



Les équilibres naturels

Une analyse rapide permet de voir s'affronter deux mondes, celui de la forêt et celui des espaces ouverts, friches ou prairies, sans cesse remis en cause par la nature. En l'absence de l'Homme, c'est la forêt qui devrait régner ici, et les chênes, charmes, hêtres et frênes construisent au milieu des vergers anciens et sont les témoins. Sur ces espaces proches de la ville, c'est un travail constant qui permet le maintien des espaces ouverts.



Le vallon des Gallicourts est un site riche de biodiversité.

C'est ici et pour le protéger, qu'est né le Parc Naturel Urbain (PNU).
La circulation des engins motorisés, le feu et les cueillettes excessives y sont donc prohibés.

Bancs et tables de pique-nique sont placés sous la protection des promeneurs et des amoureux de la nature, ils sont à votre disposition et faciliteront vos moments de détente.



Chemins de randonnées

VILLE DE
Rueil
MULMORIN

VAUCRANCH

« Dynamiques territoriales de projet et paysages »

Rueil-Malmaison



RUEIL-MALMAISON

5.11

NO PARKING

NO STOPPING

ZONE 30

PHYTO SANTÉ

ACÉROLINE VIGOR

PHYTO SANTÉ

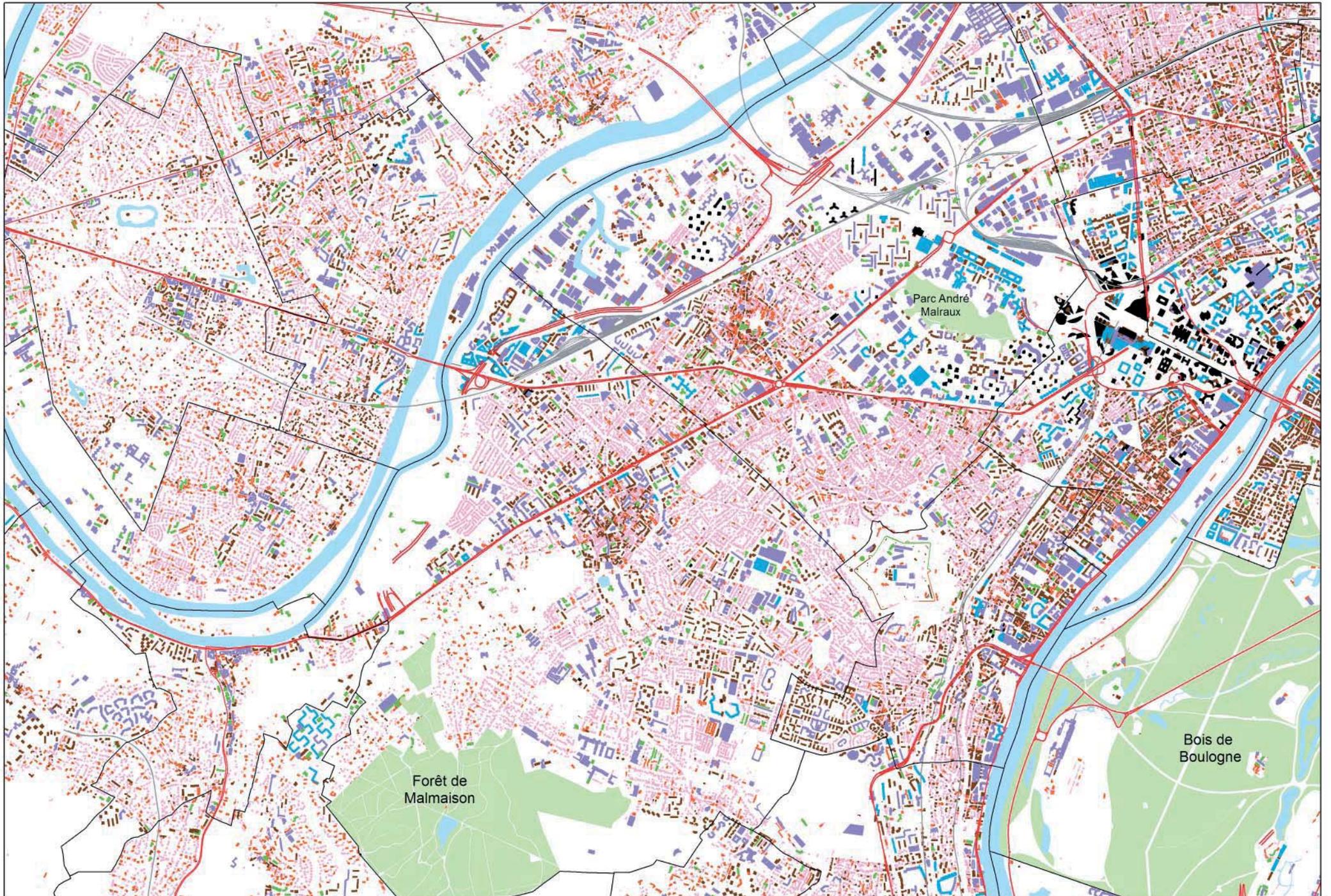






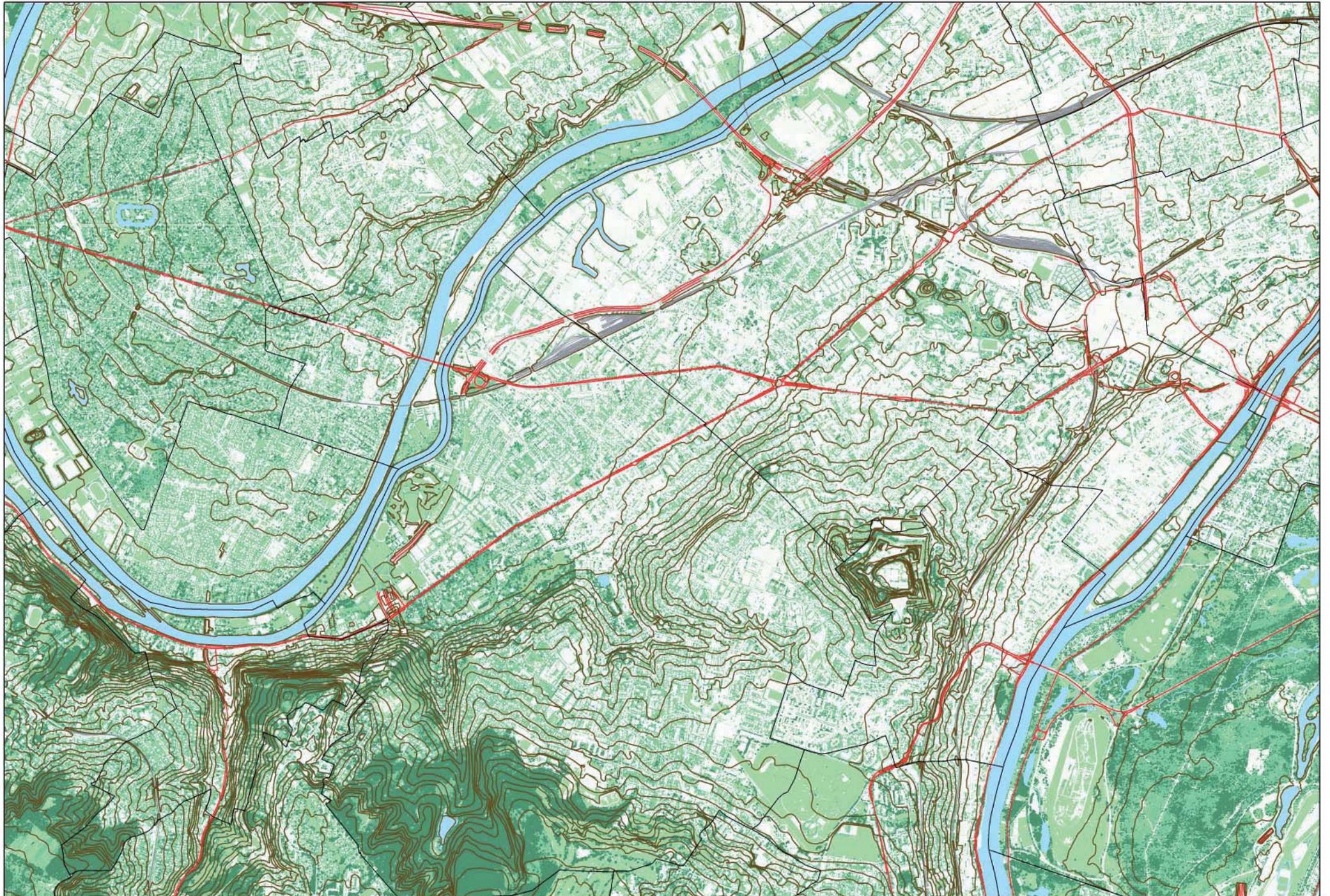
MORPHOLOGIE DES BÂTIMENTS

Rueil-Malmaison et ses environs



VÉGÉTATION ET RELIEF

Rueil-Malmaison et ses environs



Que voit-on ?

